

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juin 2015

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2830)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL20

présenté par
M. Molac et M. Coronado

ARTICLE 2

Après le mot :

« schéma »,

supprimer la fin de l'alinéa 23.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La précision du département est ici inutile.